

ÉDITO



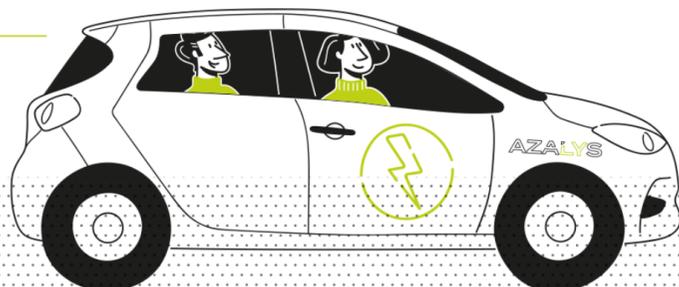
Christophe Degruelle

Président d'Agglopolys,
Communauté d'agglomération
de Blois

Agglopolys a souhaité mettre en place un service d'autopartage sur son territoire, pour répondre à un triple enjeu : environnemental, en décarbonant les déplacements. Social, en permettant l'accès à une voiture individuelle à un tarif attractif. Territorial enfin, en proposant une nouvelle solution de mobilité en milieu rural.

L'autopartage permet d'utiliser de manière occasionnelle et sur une courte durée une voiture sans les contraintes de la propriété. Avec l'autopartage, il n'est plus nécessaire de se soucier de l'assurance, du carburant, de l'entretien de la voiture. Azalys se charge de tout !

Avec ce nouveau service en expérimentation sur les communes de Cour-Cheverny et Veuzain-sur-Loire, pensez autrement l'usage de la voiture !



Réservez votre voiture électrique à moindre coût !

Le dispositif est simple et facilité via une plateforme de réservation en ligne (azalys.clem.mobi), disponible 24h/24.

Après avoir créé votre compte client, vous accédez à un planning de réservation, définissez vos créneaux horaires et réservez le véhicule dont vous avez besoin. Vous payez le service une fois le véhicule restitué.

Avec l'offre d'autopartage d'Azalys, vous profitez d'un véhicule électrique de dernière génération à un tarif très avantageux. Avec une autonomie pouvant atteindre 400 km, les voitures Azalys vous accompagnent dans tous vos déplacements !

LES STATIONS D'AUTOPARTAGE

- **Cour-Cheverny** : parking en bordure de la RD 765 (accès par la rue Gilette)
- **Veuzain-sur-Loire** : parking rue de l'Ecrevissière prolongée (Onzain, commune déléguée)

Elles proposent chacune 2 voitures électriques à la location (boîtier de vitesse automatique).

Les tarifs

La tarification est basée sur des créneaux de 30 minutes, selon la grille suivante (kilométrage illimité, électricité et assurance incluses) :

Tarifs 2022/2023 (actualisés chaque année)	PREMIÈRE HEURE	HEURE SUPPLÉMENTAIRE
Habitants d'Agglopolys	3 €	1,5 €
Habitants d'Agglopolys - 25 ans et demandeurs d'emploi	2 €	0,75 €
Habitants hors Agglopolys	5 €	3 €

Comment marche ce service Azalys ?

Le service d'autopartage fonctionne en boucle, c'est-à-dire que le véhicule doit être obligatoirement restitué à sa station de départ.

ÉTAPE 1 : INSCRIPTION

✓ Créez gratuitement votre compte usager sur le site azalys.agglopolys.fr ou via l'application mobile Azalys Autopartage.

✓ Fournissez les 2 pièces justificatives suivantes : permis de conduire valide et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

✓ Renseignez vos coordonnées bancaires.



Votre carte bancaire sera systématiquement vérifiée par le protocole 3D Secure conformément à la directive européenne. Le système est sécurisé, toutes les données personnelles sont cryptées.

✓ Votre compte sera validé dans les 48h.

ÉTAPE 2 : RÉSERVATION

✓ La réservation se fait également en ligne, pour une durée minimale de 30 minutes ou pour une durée maximale de 20 h d'affilée, du lundi au dimanche de 4 h 30 à 0 h 30.

✓ Le montant de la caution (100 €) sera bloqué sur votre compte pour une durée maximale de 7 jours.

✓ Vous pouvez opter pour une assurance rachat de franchise (Serenitrip).



ÉTAPE 3 : EMPRUNT DU VÉHICULE

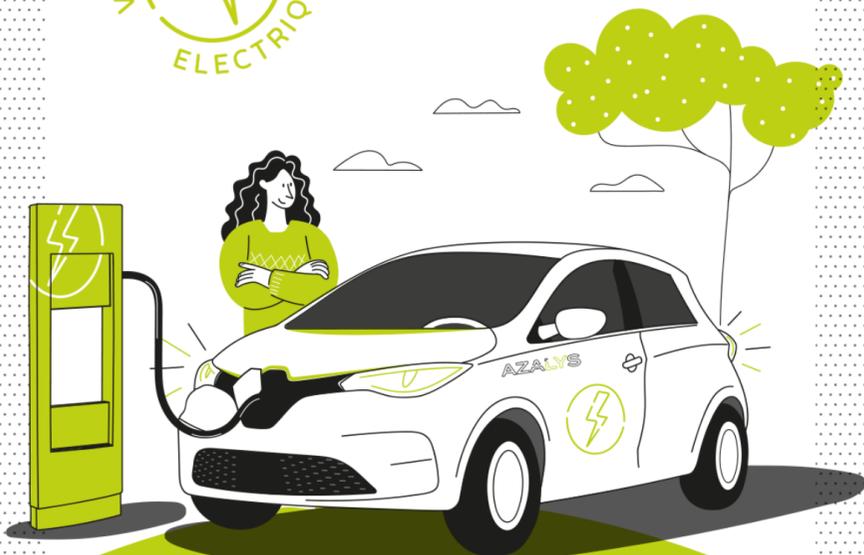
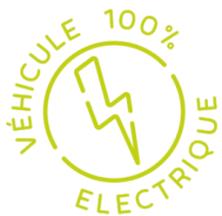
Une heure avant le début de la réservation, **vous recevrez par mail et/ou SMS un code** qui vous servira à déverrouiller le boîtier contenant la clé du véhicule et le badge d'activation de la borne, ainsi qu'un numéro d'assistance technique joignable 24h/24 et 7j/7.

Vous trouverez dans chaque station, dans les véhicules, en mairie et sur azalys.agglopolys.fr, des informations pour vous guider.

ÉTAPE 4 : RESTITUTION

Chaque véhicule bénéficiant d'une place réservée, **vous retrouverez votre place de départ libre.**

✓ Le coût du service sera prélevé 24h après la restitution du véhicule.



Besoin d'une info ou d'un conseil ?



AZALYS.AGGLOPOLYS.FR

- Une réclamation / suggestion : [formulaire de contact](#)
- Application mobile : [Azalys Autopartage](#)

01 86 86 85 85

Service clients de clem.mobi

EN MAIRIE

Les mairies de Cour-Cheverny et Veuzain-sur-Loire peuvent vous aider dans vos démarches.

- [Mairie de Cour-Cheverny](#) : 02 54 79 96 38
- [Mairie de Veuzain-sur-Loire](#) : 02 54 51 20 40

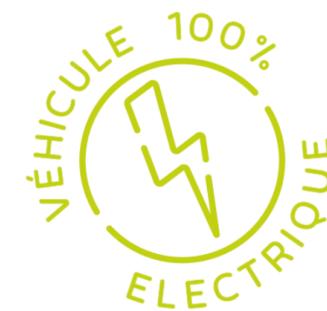
Retrouvez-nous sur :



AUTOPARTAGE

NOUVEAU

Service de location de voiture de courte durée



AZALYS
LES MOBILITÉS D'AGGLOPOLYS